

vail de nos enfants. En vous serrant les mains au nom de toute notre population si française par le cœur, je ne vous dis pas adieu, mais au revoir. » En prononçant ces paroles, M. Lambertson sanglotait.

Le colonel Tessier remercia la population de Bitché au nom de la garnison, puis le défilé commença aux cris de : « Vive Bitché ! Vive la Répu-

blique ! » Toute la garnison était là et pleurait. Sur le drapeau offert à la garnison de Bitché se lit cette simple inscription :

« La ville de Bitché à ses défenseurs, 5 août 1870, 12 mars 1871. »

Après Bitché, il ne restait plus en Alsace et en Lorraine une seule place sur laquelle flottât le drapeau tricolore.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES DU CHAPITRE XIX

N° 1.

GARNISON DE BELFORT

La garnison de Belfort se composait des troupes suivantes (1) :

Armée permanente.

Un bataillon du 84^e de ligne.
Un bataillon du 45^e de ligne.
Le dépôt du 48^e, d'un faible effectif.
Une demi-batterie à pied, du 7^e d'artillerie.
Quatre demi-batteries à pied, du 12^e d'artillerie.
Une demi-compagnie du 2^e de génie.

Garde nationale mobile.

Une compagnie du génie formée dans la mobile du Haut-Rhin.
Trois batteries mobiles du Haut-Rhin.
Deux batteries mobiles de la Haute-Garonne.
Trois compagnies du Haut-Rhin.
Le 57^e régiment (de la Haute-Saône), 3 bataillons.
Le 4^e bataillon de la Haute-Saône (isolé).
Le 16^e régiment (du Rhône), 2 bataillons.
Cinq compagnies de Saône-et-Loire.
Deux compagnies des Vosges.

Garde nationale mobilisée, sédentaire, etc.

Trois compagnies de mobilisés du Haut-Rhin.
Environ 390 hommes de garde nationale sédentaire de Belfort.
Environ 100 douaniers.
Quelques gendarmes à cheval et cavaliers isolés, restés à Belfort.
Le tout, formant un effectif total d'environ 16,200 hommes, officiers compris, composés en grande majorité de garde nationale mobile.

(1) La Défense de Belfort, par Ed. Thiers et S. de la Laurencie, p. 79.

N° 2.

DISSOLUTION DE LA GARNISON DE BELFORT (1) — ORDRES DU JOUR DU COLONEL DENFERT

1^o Aux gardes nationaux mobilisés du Haut-Rhin.

9 mars 1871.

« Vous allez rentrer dans vos foyers après avoir eu l'honneur de concourir à la défense de Belfort.

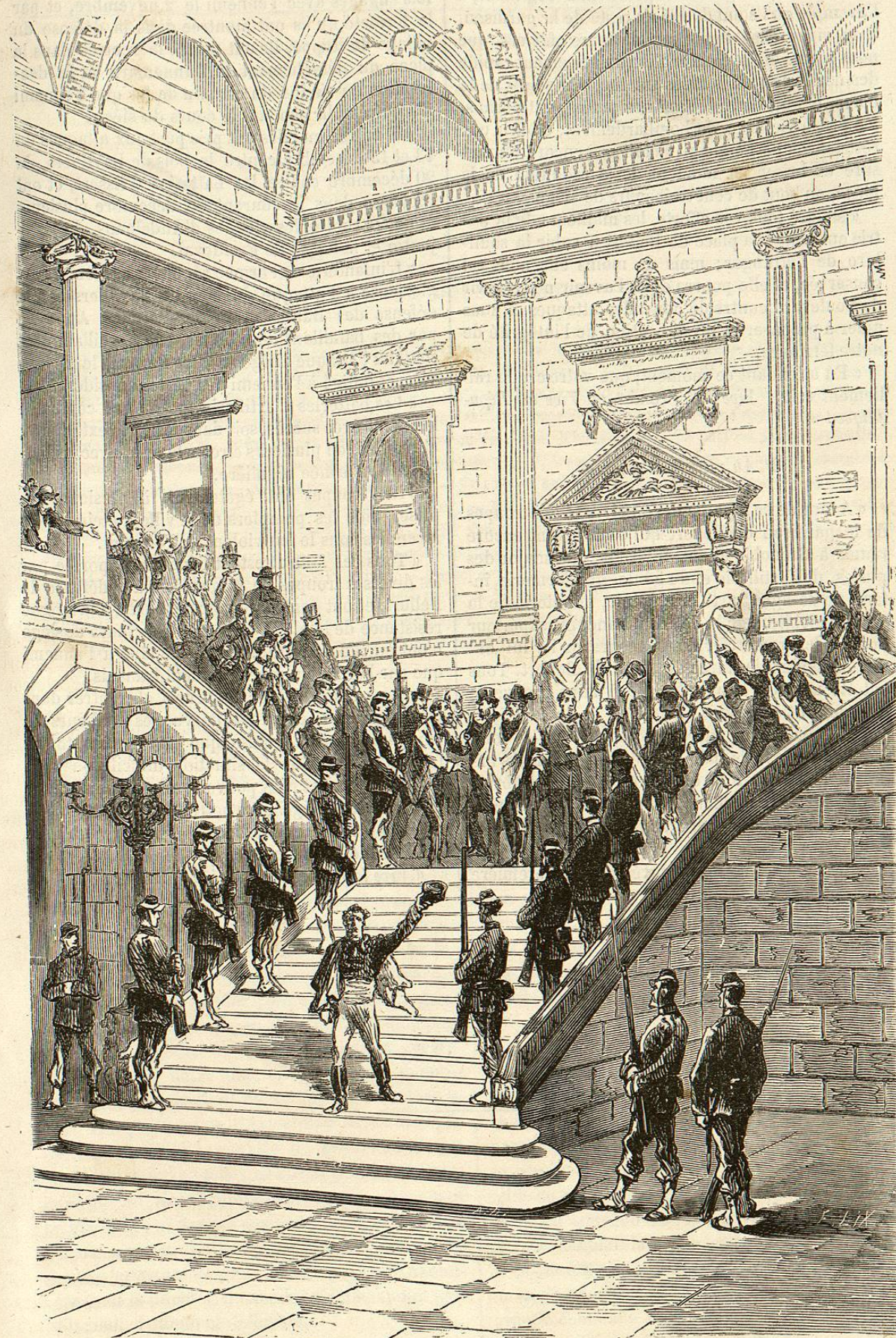
« M. le ministre de la guerre me charge de vous remercier de votre belle conduite pendant le siège. Votre concours et celui de la garde nationale sédentaire ont aidé la garnison à obtenir la conservation de la place à la France. Seuls en Alsace, vous avez le privilège de ne pas subir la domination étrangère et vous vivrez désormais libres sous les lois de la République, alors que vos frères, après avoir subi pendant vingt ans le despotisme de l'empire, restent condamnés à subir le joug d'un empire étranger. Que cette pensée soit toujours présente à vos esprits jusqu'au jour où vous serez appelés à revendiquer avec eux et avec toute la France l'intégrité de notre patrie.

« Vive la France ! Vive la République ! »

2^o Aux mineurs et artilleurs de la ligne.

« Avant de quitter la compagnie des mineurs du 2^e régiment du génie et les cinq demi-batteries d'artillerie de l'armée régulière qui ont pris part à la défense de Belfort, le commandant supérieur qui a dirigé cette défense tient à leur exprimer sa reconnaissance pour la manière dont elles ont satisfait à la rude tâche qui leur était assignée. C'est surtout à la fermeté dont ont fait preuve les artilleurs sous le feu de l'ennemi, à la vigueur avec laquelle ils ont répondu à ce feu, au talent déployé par les officiers d'artillerie pour couvrir ou masquer leurs pièces, qu'a été due la lenteur des progrès des attaques ennemies.

(1) C'est à Grenoble que le corps d'armée sorti de Belfort fut dissous. L'opération dura du 9 au 24 mars.



L'ASSEMBLÉE A BORDEAUX. — Garibaldi sort de l'Assemblée nationale après la séance d'ouverture.

« C'est à l'énergie des sapeurs du 2^e régiment, à l'exemple qu'ils ont donné au reste de la garnison, à la vigoureuse impulsion de leurs officiers, que nous avons dû la construction relativement rapide des nombreux abris créés sur tous les points de la place, et qui, en réduisant nos pertes, ont permis, malgré la violence du bombardement, d'offrir une résistance que l'ennemi n'était pas encore en mesure de briser au moment de la reddition de la place, au bout de cent trois jours de siège.

« Malgré tous vos efforts, les malheurs de la patrie ont obligé la place de Belfort à subir la souillure de l'étranger; mais du moins elle nous est conservée, et elle pourra dans l'avenir nous servir de boulevard contre de nouvelles attaques et nous aider à préparer la revendication de l'intégrité de notre territoire.

« En attendant ce moment, que votre cri de ralliement soit : *Vive la France! et Vive la République!* »

3^e Au reste de la garnison.

« Avant de se séparer des officiers et des troupes de la garnison de Belfort qui se trouvent encore réunis à Grenoble et aux environs (état-major des places, de l'artillerie et du génie, gendarmerie, infanterie de ligne, artillerie, génie, infanterie de la garde mobile, etc.), le commandant supérieur tient à les remercier du concours qu'ils lui ont donné pendant la durée du siège de Belfort. Tous ont été appelés, à tour de rôle, à faire preuve de dévouement au pays.

« C'est grâce à l'énergie déployée par les commandants des forts, par les troupes sous leurs ordres, que l'ennemi a dû renoncer en décembre à son attaque sur Bellevue et a été repoussé une première fois le 26 janvier aux Hautes et Basses-Perches.

« Les mobiles se sont trouvés pour la première

fois engagés avec l'ennemi le 2 novembre, et par la fermeté qu'ils ont montrée dans la défense du village de Roppe, ils ont assuré la rentrée dans la place du détachement de Dannemarie et la destruction du viaduc du chemin de fer que l'ennemi n'a pu rétablir pendant le cours du siège.

« D'autres mobiles ont pris part aux attaques du 13 et 15 décembre contre le bois de Bavilliers, du 20 décembre contre les batteries d'Essert, et ont repoussé dans le courant de décembre plusieurs attaques contre les villages d'Andelnans, de Danjoutin et la ferme de Froideval.

« L'infanterie de l'armée régulière a pris une part glorieuse à l'attaque du bois de Bavilliers et à la défense des Hautes et Basses-Perches. Appuyée par des bataillons de mobiles, elle a vaillamment soutenu l'attaque dirigée contre Pérouse le 21 janvier, et infligé à l'ennemi des pertes considérables.

« Les batteries d'artillerie mobile ont combattu l'ennemi avec succès, soit dans les forts extérieurs, et rivalisé, en plusieurs circonstances, avec les batteries de l'armée régulière.

« Les troupes ont également, à plusieurs reprises, aidé les pompiers de la ville à éteindre les incendies sous le feu violent de l'ennemi.

« Tous ces faits attestent l'énergie apportée par les diverses troupes de la garnison à la défense de Belfort, et ont contribué pour leur part à la longue résistance de la place, que cent trois jours de siège n'ont pu réduire et qui n'a été rendue à l'ennemi que sur l'ordre du gouvernement français.

« Vous allez déposer les armes et rentrer dans vos foyers. Ne perdez pas de vue les malheurs du pays, songez aux efforts que nous avons tous à faire pour sortir de la situation difficile où nous nous trouvons, et pour pouvoir revendiquer un jour avec succès l'intégrité de notre territoire.

« Que notre cri de ralliement soit toujours celui qui a présidé à notre défense :

« *Vive la France! et Vive la République!* »

CHAPITRE XX

LA PAIX DE BORDEAUX

Caractère des élections. — Paris et la province. — Dissentiment entre le gouvernement de Paris et la délégation de Bordeaux. — Proclamations de Gambetta. — Intervention de M. de Bismarck. — Démission de Gambetta. — Elections parisiennes. — Elections de province. — M. Thiers. — L'Assemblée se réunit à Bordeaux. — Première séance. — Le gouvernement de la défense nationale et les ministres déposent leurs pouvoirs entre les mains de l'Assemblée. — Démission de Garibaldi. — M. Grévy est élu président de l'Assemblée. — M. Thiers est nommé chef du pouvoir exécutif de la République française. — Composition du nouveau ministère. — L'Assemblée nomme une commission chargée de négocier avec la Prusse. — Négociations à Versailles. — État moral de Paris. — Le Comité central. — Anniversaire du 24 février. — Manifestations sur la place de la Bastille. — Fédération de la garde nationale. — Le bruit de l'entrée prochaine des Prussiens se répand. — La garde nationale s'empare des canons du parc de la place Wagram. — Les préliminaires de paix sont signés. — Le gouvernement annonce à la population parisienne l'entrée des Prussiens. — Attitude des journaux. — L'entrée des Prussiens. — Aspect de la ville et des quartiers occupés. — L'Assemblée ratifie les préliminaires de paix. — Les Prussiens évacuent Paris. — La séance de l'Assemblée. — Les députés alsaciens. — M. Conti. — L'Assemblée vote la déchéance de l'empereur et de sa dynastie. — Mort de M. Küss, maire de Strasbourg et député. — Ses funérailles. — Les femmes d'Alsace et de Lorraine. — DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES.

Les élections des députés à l'Assemblée nationale, d'abord annoncées pour le 5 février 1870 à Paris, et le 8 en province, puis fixées au 8 février pour toute la France, allaient mettre tout à fait en lumière ou, pour dire plus juste, à nu, les différences d'opinions, le chaos des idées, la débâcle même des esprits. Jamais des élections aussi graves, faites à un moment aussi solennel, aussi critique de notre histoire, ne furent plus abandonnées au hasard et au vent de la passion. Ce qui les caractérise d'un mot, c'est le décousu ou le désarroi. A Paris, on vota surtout contre le gouvernement de la défense nationale; en province, presque partout, on vota contre la continuation de la guerre. D'ailleurs, nul autre mandat donné aux députés que celui de conclure ou de ne pas conclure la paix. Les pouvoirs de l'Assemblée nationale qui, après avoir été l'Assemblée de Bordeaux, devint l'Assemblée de Versailles, ne furent pas indiqués dès l'origine, ni par le gouvernement qui convoquait les électeurs, ni par les électeurs eux-mêmes, et là encore nous avons à constater quel trouble ne pouvait manquer de jeter dans le pays une Assemblée dont la durée et le mandat n'étaient point parfaitement, nettement délimités.

En réalité, l'Assemblée n'était nommée que pour traiter avec la Prusse. Le débat, dans les élections départementales, ne porta que sur un point. Doit-on, oui ou non, traiter avec l'ennemi? Et comme,

dans l'esprit des populations de la campagne, des paysans, les candidats républicains semblaient personnifier plus que tous les autres le parti de la guerre, les paysans votèrent, en général, sans réfléchir autrement, pour les candidats qui paraissent leur apporter la paix. La lutte, dans la plupart des départements, on ne le niera point, eut lieu sur ce seul terrain. Beaucoup de légitimistes par exemple furent élus, quoique les électeurs fussent absolument opposés à la légitimité, mais parce que ces candidats protestaient contre la formule absolue de Gambetta : *la guerre à outrance*. Sur un seul point, les électeurs se trouvèrent d'accord, c'est lorsqu'il s'agit de repousser les candidats bonapartistes. Au surplus, fort peu des partisans de la dynastie justement tombée osèrent affronter les chances du scrutin. Il n'y eut guère que la Corse, pays séparé de la France par sa langue, ses mœurs, sa situation géographique, qui pardonnât à la famille de Napoléon les maux causés à la patrie française, en souvenir des faveurs spéciales dont cette famille comblait la patrie corse.

Quant à Paris, il vota, je le répète encore, contre le gouvernement dans lequel il avait eu une si grande confiance au lendemain du 31 octobre, et qui avait fini par la capitulation. La bourgeoisie, irritée de ce dénouement, froissée, navrée de voir s'écrouler ses rêves, abandonna la partie ou se tourna du côté de ceux qui lui avaient signalé les